**EVITER LES SITUATIONS D'ÉCHEC**

**QUESTIONNAIRE D’ANALYSE DES BESOINS**

L’orientation par défaut est cause de nombreuses ruptures.

Pour éviter cela, nous transmettons à nos candidats un questionnaire d’analyse de leurs besoins afin de :

* Valider les objectifs de la formation qu’ils vont suivre
* Anticiper les connaissances/ et compétences visées
* Exprimer d’éventuelles attentes ou souhaits autour d’une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance en accord a été au préalable envisagée au cas par cas.

**DIFFUSION DE L’INFORMATION**

Une convention (ou un contrat) de formation a été éditée à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Nous essayons de diffuser de l’information d’un point de vue quantitatif qui est le plus important possible. Cela permet au candidat de vérifier que les formations que nous proposant correspondent parfaitement à ses besoins et ses envies.

**PEDAGOGIE ET METHODES D’APPRENTISSAGE**

Les méthodes d’apprentissage interrogent le rapport au savoir de ceux qui reçoivent la formation et de ceux qui la dispensent. L’enseignement constitue un échange et nécessite un traitement plus spécifique. Dans le domaine de l’éducation, l’individualisation repose sur une adéquation entre le nombre d’élèves par classe et le nombre d’enseignants par élève.

C’est pour cette raison que nous avons décidé de ne former que XXX étudiants au maximum dans la même période. Cela nous permet de garder une grande efficacité dans la transmission du savoir et dans l’accompagnement des étudiants.

**IDENTIFICATION ET REPERAGE DES ETUDIANTS EN DIFFICULTE**

Afin de pouvoir concevoir et mettre en œuvre les dispositifs de prévention et de remédiation des ruptures, il est essentiel de pouvoir identifier les bénéficiaires éventuels ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

C’est dans cet objectif que nous avons décidé de créer plusieurs pôles différents avec des objectifs bien précis. Le pôle administratif prend en charge la gestion de l’accueil des étudiants tout au long de la formation. Les échanges sont donc très réguliers entre les deux parties. Aussi, le pôle compétences qui accompagne les étudiants dans l’acquisition et le développement des compétences professionnelles a également un rôle très important à jouer. Si besoin, un accompagnement individualisé sera proposé aux étudiants en difficulté.

**QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION**

À la fin de chaque formation, nous envoyons à chaque étudiant un questionnaire de satisfaction afin d’analyser s’il y a besoin et à quel niveau les changements nécessaires à l’amélioration de la formation.

Les enjeux de ce questionnaire sont nombreux :

1. Disposer d’indicateurs objectifs de la satisfaction des étudiants
2. Améliorer les différents services que nous proposons
3. Suivre l’évolution de la satisfaction
4. Être à l’écoute de nos étudiants
5. Mieux communiquer en direction des étudiants
6. Identifier leurs attentes
7. Construire des plans d’actions d’amélioration
8. Inciter notre organisme à innover

Tous ces enjeux répondent également à l’objectif d’évitement des situations d’échec au sein de notre organisme de formation.